

MODE D'EMPLOI

par Claire Haquet et Bernard Huchet

Alors que nous vivons dans un monde globalisé, les technologies du Web nous rapprochent de nos voisins. Les journaux de proximité connaissent, grâce aux réseaux sociaux, un succès inespéré auprès de jeunes qui ne s'abonneraient pas à leur version papier, tout comme les « paniers » des agriculteurs locaux. Les sites de petites annonces et les applications géolocalisées, permettant d'échanger outils de bricolage, garde d'enfants – et même livres – avec son voisin de palier, se multiplient. Quoique parfois décrié, le Web mondial facilite aussi le lien social.

La France connaît en 2015-2016 la plus importante mutation de son paysage administratif depuis 1955¹. Troisième acte d'une politique de décentralisation conduite depuis 1981, la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la « nouvelle organisation territoriale de la République » réforme sévèrement les régions, les réduit de 22 à 13, et fait connaître à l'identité de leurs populations des fortunes diverses. Il entre dans les missions des bibliothèques d'aider l'individu à se positionner dans cette nouvelle géographie mentale et physique².

PROMOUVOIR LES SERVICES DOCUMENTAIRES LOCAUX

+++++

Le projet de consacrer un ouvrage au « fonds local » est né lors d'une journée d'étude à Nancy, co-organisée en 2013 par MEDIAL, centre régional de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB) d'Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne, et la Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine, afin d'étudier les rapports qu'entretiennent les fonds locaux

-
1. Décret « Pfmilin », n° 55-873 du 30 juin 1955, relatif à l'établissement de programmes d'action régionale.
 2. Suivant les points 9 et 10 du *Manifeste de l'Unesco pour les bibliothèques publiques* (1994) : « assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales » et « fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats ». [En ligne] : < http://portal.unesco.org/ci/en/files/4638/10692343823public_library_manifesto_fr.pdf/public_library_manifesto_fr.pdf >.

des bibliothèques territoriales avec les réalités politiques, économiques et touristiques de leur territoire. Forcément partiel, le constat dressé alors mettait en lumière le potentiel important de ces collections et des services associés autant que le manque de cadres théoriques les concernant.

En effet, l'insuffisance de la littérature professionnelle sur le sujet est assez criante. Quelques chapitres d'ouvrages spécialisés sur le patrimoine, quelques mémoires pour le diplôme de conservateur des bibliothèques (DCB), donnent des généralités et des aperçus sur des situations particulières³. Diffusion des pratiques de politique documentaire générale d'une part, amalgame courant avec le fonds patrimonial d'autre part, peuvent expliquer ce désintérêt. Or, les professionnels en charge des collections locales réclament désormais une aide face au besoin de la société de recréer des liens avec son territoire.

Les besoins théoriques et pratiques sont réels pour la gestion spécifique d'un tel service documentaire ; il y faut aussi des éléments stratégiques, pour promouvoir et moderniser un ensemble qui peut devenir l'un des fers de lance de l'établissement, tant il touche au quotidien des populations. Tels furent les objectifs de l'équipe d'auteurs rassemblée pour élaborer ce manuel. Leur difficulté aura certainement été d'expliquer et de souligner, au sein d'une démarche classique de projet culturel, les particularités du fonds local d'une bibliothèque.

LES BIBLIOTHÈQUES, ACTRICES DU FAIT LOCAL

Les bibliothèques jouent un rôle important dans la vie locale. Elles sont une clé de la sociabilité : dès le plus jeune âge les enfants s'y retrouvent pour faire leurs devoirs, les adolescents pour naviguer sur Internet et jouer en ligne, ceux-ci pour lire le journal, ceux-là pour consommer des biens de loisirs. Au sein de la communauté académique, les bibliothèques universitaires (BU) offrent un lieu d'étude, de recherche, voire de rencontres

3. Gérard Littler, « Fonds local et régional », in *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*, Villeurbanne, Presses de l'ENSB, 1983, pp 87-194 ; Yves Jocteur Montrozier, « Les fonds locaux », in Jean-Paul Oddos (dir.), *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1997 (coll. Bibliothèques), pp. 351-370 ; mentions éparées dans Raphaële Mouren (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèques*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2007 (coll. Bibliothèques). Certains mémoires de DCB se trouvent en bibliographie de chaque chapitre.

« et plus si affinités ». Même si 83 % des Français ne sont pas inscrits en bibliothèque⁴, tous savent plus ou moins désigner celle de leur quartier. Les bibliothèques sont également des acteurs culturels de proximité. Elles dispensent des contes, organisent des concerts, voire des spectacles, exposent des artistes, animent des ateliers de loisirs, peuvent se rapprocher d'un centre social ou du service culturel de l'université.

Sur le plan politique, ces établissements ne sont pas neutres. Ils irriguent les territoires sous forme d'un réseau : réseau urbain de la bibliothèque « centrale » et de ses annexes de quartier, réseau rural des médiathèques départementales, campus universitaires. Ce sont des bâtiments remarquables et visibles dans la ville, même et d'autant plus quand cette ville est petite. Ils font partie du décor quotidien, au point de constituer dans certains endroits le seul équipement public. Même les incendies qu'elles subissent parfois en France⁵ apportent la preuve paradoxale de la place qu'elles occupent dans la conscience collective.

Si en France, de nombreuses structures existent pour occuper le champ du « tiers lieu »⁶ (maisons des jeunes et de la culture, centres socioculturels, centres associatifs, maisons de quartier...), ailleurs en Europe c'est avec détermination qu'on construit des équipements où les services documentaires et culturels ne sont qu'un élément d'un lieu de sociabilité appelé *bibliotheek*⁷. De l'autre côté de l'Atlantique, depuis plusieurs décennies et

4. Ministère de la Culture et de la Communication, Service du livre et de la lecture, *Synthèse des données d'activité 2013 des bibliothèques municipales et intercommunales*, 2015. [En ligne] : < <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Bibliothèques/Observatoire-de-la-lecture-publique/Syntheses-annuelles/Synthese-des-donnees-d-activite-des-bibliothèques-municipales-et-intercommunales> >.

5. Denis Merklen, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2013 (coll. Papiers).

6. Cette notion est inspirée de Ray Oldenburg, *The Great, Good Place: cafés, coffee shops, bookstores, bars, hair salons, and other hangouts at the heart of a community*, Cambridge, Da Capo Press, 1989. Pour les bibliothèques françaises, elle a été étudiée par Mathilde Servet, *Les bibliothèques troisième lieu*, Mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques, sous la direction d'Yves Desrichard : Villeurbanne, Enssib, 2009. [En ligne] : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliothèques-troisieme-lieu.pdf> >.

7. Voir Filip Kruse, « Danemark : la bibliothèque et les usagers, une histoire de réflexivité et d'évolution », *Bibliothèques*, 2011, n° 55, pp. 17-20, particulièrement p. 18 sur l'hypothèse de travail de quatre espaces au sein des établissements : « apprentissages, inspiration, rencontres, performatif ». [En ligne] : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/59962-55-pays-nordiques.pdf#page=19> >. C'est également le principe des « Points culture » de Wallonie (anciennes « médiathèques »), comme en témoigne leur charte. [En ligne] : < http://pointculture.be/infos-pratiques/charte-mediation-culturelle-pointculture_4981 >. Avec malice, la Ville de Dunkerque

de manière tout à fait formelle, la mission assignée aux bibliothèques canadiennes consiste à faciliter l'arrivée des populations immigrées⁸. Lieux d'apprentissage du français et de l'anglais, point de passage quasi obligé vers les administrations et les centres d'accueil, elles sont aussi le lieu d'un contact avec la langue d'origine des migrants grâce aux collections en langues maternelles. Ici, le « fait local » créé par la bibliothèque est l'acculturation progressive des habitants, et la participation par l'échange à l'enrichissement culturel et social de tous (ceux qui étaient là, ceux qui arrivent). L'histoire de la ville s'écrit aussi dans ses murs.

REPENSER LE FONDS LOCAL

Dès les années 1830, François Guizot, ministre de l'Instruction publique, soulignait l'importance de la documentation locale pour accompagner les travaux des comités des monuments historiques dans les départements. Les bibliothèques, étroitement associées aux sociétés savantes*⁹, remplissaient d'autant mieux ce rôle que leurs responsables – encore bénévoles – étaient issus la plupart du temps de la notabilité locale qui donne présidents de tribunaux, avocats, notaires, médecins, professeurs d'université, et conservateurs. Du « patrimoine historique, intellectuel et moral d'une région »¹⁰ à « l'asile sacré de l'archéologie », voire au « tombeau », il n'y avait qu'un pas, allègrement franchi en 1910 par Eugène Morel, le défenseur de la bibliothèque publique¹¹. Le chemin vers la modernité est lent, car le fonds local est confiné dans les limites d'une recherche pas vraiment scientifique, objet de la passion du charmant « érudit local ». Un appel à la population lancé à Tours en 1926, en vue d'une collecte de documents locaux contemporains, demeure

baptise en octobre 2015 sa dernière-née « Open Bar Bibliotheek », jeu de mots sur sa localisation dans le foyer d'un théâtre et sur le flamand *openbare bibliotheek*, bibliothèque publique.

8. Amélia Laurenceau, *Les bibliothèques publiques du Québec face à la diversité culturelle*, Mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Dominique Tabah : Villeurbanne, Enssib, 2004. [En ligne] : < <http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/laurenceau.pdf> >.

9. Les termes suivis d'un astérisque (à leur première occurrence) sont définis dans le glossaire en fin d'ouvrage.

10. Henri Loriquet, *Ville de Rouen. Bibliothèque publique : cadre du classement du fonds de Normandie*, Rouen, A. Lestringant ; Lecerf, 1901, P. iii.

11. Eugène Morel, *La librairie publique*, Paris, Librairie A. Colin, 1910, pp. 151-152.

expérimental¹². Aux journées d'étude des bibliothèques de France de 1957, la « documentation locale et régionale » fait l'objet de la première demi-journée de travaux. On comprend à la lecture du compte rendu que la dimension de recherche scientifique est encore très prégnante¹³. Cependant, l'insertion de cette réflexion dans un colloque consacré à la bibliothèque comme centre de documentation économique, sociale et technique, montre déjà une modification dans la manière d'envisager ces collections. Dans plusieurs villes, un dynamique pôle de « documentation régionale » voit le jour à côté du fonds patrimonial à dimension locale prépondérante. Son ambition est de rendre compte de la vie économique, sociale et touristique contemporaine du territoire, bien loin des recherches savantes.

L'essor de la lecture publique sert un développement prudent des publics : chercheurs universitaires, qui trouvent matière à des travaux d'histoire, de littérature et d'histoire des sciences, enseignants du premier degré, puis publics scolaires eux-mêmes¹⁴. Dans les années 1980, l'audience se diversifie encore : généalogistes, éditeurs, journalistes, visiteurs occasionnels à la recherche d'un renseignement, aujourd'hui amateurs de musique d'inspiration folklorique et de romans du terroir, quand le fonds local comporte une dimension musicale ou littéraire contemporaine. Les bibliothécaires explorent ainsi de nouvelles facettes du « fait local », assumant la double dimension de « mémoire et actualité »¹⁵ qui leur est dès lors assignée.

Le fonds local, bien qu'il soit souvent encore très (trop ?) lié aux fonds patrimoniaux, connaît désormais toute la richesse d'une « médiathèque en réduction », tant dans ses supports que dans son ambition. Cette sensation

12. Laure Rioust, *De l'érudit aux usagers. Publics des fonds locaux et régionaux en bibliothèque municipale : évolutions, pratiques et représentations*, Mémoire d'étude de conservateurs des bibliothèques, sous la direction de Raphaële Mouren : Villeurbanne, Enssib, 2008. [En ligne] : < <http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/rioust-dcb16.pdf> >.

13. « Journées d'étude des bibliothèques de France », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1957, no 12, pp. 879-902. [En ligne] : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1957-12-0879-002> >.

14. Germaine Frigot, « Vers une autre conception du fonds local », *Bulletin d'informations de l'ABF*, 1983, n° 120, pp. 15-17. [En ligne] : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/41091-vers-une-autre-conception-du-fonds-local.pdf> >.

15. Mémoire et actualité en Rhône-Alpes est un site coopératif maintenu depuis 2007 par l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (ARALD), « destiné à signaler et à valoriser les ressources locales de plus de soixante établissements de la région ». [En ligne] : < <http://www.memoireetactualite.org/> >.

est particulièrement vive dans les régions au particularisme culturel ou linguistique marqué.

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

+++++

Définir le fonds local d'aujourd'hui et de demain est une lourde tâche. La proposition que porte ce manuel n'a d'autre objectif que d'encourager le bibliothécaire à s'emparer sans crainte de sa collection dans toutes ses dimensions. Elle est bien souvent dispersée au sein même de la médiathèque, en dépit de l'existence de l'étagère étiquetée « fonds local ». Comme tous les autres fonds, le fonds local doit écrire sa politique documentaire et sa politique d'acquisition : la complétude du fonds n'est pas un critère de sélection, et même si une certaine exhaustivité doit être recherchée, il convient d'en poser les limites intellectuelles puis matérielles. Comme il est impossible de « faire local » tout seul, nous consacrons une large place à la construction et à l'entretien de partenariats. Coopération locale, régionale et nationale fournissent des exemples et, espérons-le, des encouragements, à créer des liens avec des acteurs très divers pour le développement des services et des collections.

Plusieurs ensembles particuliers ont paru mériter que l'on s'attarde à leur examen. C'est ainsi que les langues régionales, la collecte et le traitement des éphémères, la place du dépôt légal imprimeur et celle des ressources nativement numériques seront successivement abordés.

Au chapitre de la valorisation et de la promotion, les technologies de l'information jouent leur rôle sous l'angle de la numérisation et de la constitution de bibliothèques numériques. Les collections d'intérêt local sont en effet l'un des axes forts des politiques numériques. Nous avons enfin souhaité montrer quelles ressources pouvaient apporter le fonds local à la programmation culturelle des établissements, et quelles formes de médiation spécifique pouvaient être mises en œuvre autour de ces collections, quels que soient leurs contextes territoriaux.

Prêt à entrer dans le vif du sujet, le lecteur pourra s'étonner de ne pas trouver de chapitres sur les écrivains, les musiques actuelles, le cinéma. Victimes du format de la collection « Boîte à outils », ces points sont largement abordés dans ce volume sous l'angle de la politique documentaire et

des médiations. Leur réalité est aussi très diverse et inégalement répartie sur le territoire, de sorte qu'il a paru difficile de faire une généralité de la vigueur et de la qualité de la création dans certaines contrées quand d'autres en sont malheureusement dépourvues.